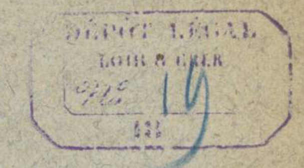
Jules BROSSET,
Organiste de la Cathédrale de Blois



LES MAITRES DE MUSIQUE DE l'École de Pont-Levoy





BLOIS
IMPRIMERIE C. MIGAULT ET Cie, RUE PIERRE-DE-BLOIS, 14

1913



LES MAITRES DE MUSIQUE

de l'École de Pont-Levoy

Jules BROSSET,
Organiste de la Cathédrale de Blois

LES MAITRES DE MUSIQUE DE l'École de Pont-Levoy



BLOIS
IMPRIMERIE C. MIGAULT ET Cie, RUE PIERRE-DE-BLOIS, 14

—

1913



LES
MAITRES DE MUSIQUE
DE
l'École de Pont-Levoy

Plusieurs manuscrits et une tradition invariable assurent que les Bénédictins de Pont-Levoy commencèrent à enseigner dès le XIe siècle, peu de temps après leur installation qui eut lieu en l'année 1035 (1).

Au XIIIe siècle, le grand siècle de foi, comme dans tous les monastères, il existait deux Ecoles distinctes : celle des *Novices*, spéciale aux enfants destinés à la profession monastique et l'Ecole des *Séculiers* ; pendant quatre siècles il en fut ainsi.

Ce fut seulement au milieu du XVIIe siècle que les Bénédictins établirent le *Pensionnat séculier*, lors de la réforme de Saint-Maur. La science fut non seulement conseillée mais prescrite.

(1) Voir les Historiens de l'Ecole : Germain Sarrut, A. Dupré et Pascal.

La date de 1644 est inoubliable pour l'établissement, puisqu'elle fut le point de départ de l'ère florissante d'un Collège dont le renom, pendant près de trois siècles, s'étendit au loin.

Les Bénédictins créèrent leur nouvel enseignement, divisant les études en *Pensionnat séculier* et le *Cours du plein exercice*, que vint compléter l'adjonction des classes de Rhétorique et de Philosophie ; cette dernière classe ne fut en activité qu'à partir de l'année 1691.

Les austères Bénédictins n'avaient point exclu les arts de leur programme d'enseignement : ces nobles accessoires de la science — ainsi s'exprime le savant A. Dupré, qui honora particulièrement son titre de « Bibliothécaire de la Ville de Blois » — étaient même cultivés avec succès à Pont-Levoy.

Il est à remarquer que quatre ans après l'ouverture du Collège, c'est-à-dire en 1648, quand le nombre des élèves se fut accru, on y joua, le 19 septembre, une tragédie composée par Dom Alexis Bréard second Directeur.

Ces sortes d'exercices étaient tellement multipliées, chaque mois, qu'en 1687, sous la direction de Dom Jean Ballivet, on fit un règlement pour en modifier l'usage.

En l'année 1688, on représenta, pour la première fois, un *Opera* composé par Dom Joseph Rosset, régent de Rhétorique. Cet opéra fut mis en musique par le maître des enfants de chœur de l'église cathédrale Saint-Gatien de Tours, et chanté par les plus belles voix de Saint-Gatien et de Saint-Martin ; cette dernière église était une Collégiale au renom universellement connu. Les Rois l'avaient dotée de riches prébendes, ce qui permet-

tait d'entretenir un chœur nombreux formé des meilleurs musiciens de France (1).

Le 3 mai 1691, on représente, aussi pour la première fois, une pièce comique intitulée : *Le Vieillard insensé*, de Dom François Rousseaux, et le même régent, l'année suivante, fit jouer une tragédie de sa composition ayant pour titre : *Bajazet détrôné*, dans laquelle il y avait quantité de ballets et de danses exécutés par les acteurs de la pièce ; le narrateur ajoute ingénument « qu'on n'avait point encore vu de pareils divertissements ! »

Les plus éminents personnages de l'époque honorèrent parfois ces séances de leur présence ; on peut citer Nos Seigneurs de Berthier et de Caumont, Evêques de Blois, Mgr Bussy-Rabutin, évêque de Luçon, Mgr Phelippeaux, archevêque de Bourges et Mgr l'Evêque de Comminges.

On voit donc, par tout ce qui précède, que le Collège était extrêmement prospère, puisqu'alors il comptait près de quatre cents élèves et qu'au point de vue des arts il ne laissait rien à désirer.

La musique, évidemment, y était en grand honneur ; nous n'avons pu, malheureusement, découvrir les noms des premiers professeurs ; mais il est indubitable qu'on y formait de nombreux élèves dans cette science.

Il nous faut arriver à l'année 1772 pour relever quelques traces des professeurs de musique ; nous transcrivons ces lignes, extraites du *Palmarès* de la Distribution des Prix :

« Le sieur Gaillard (professeur de musique vocale) fera

(1) *Précis historique de l'École de Pont-Levoy* (Annales Pontiléviennes, 1822, n° 12, IIIe année).

« exécuter par ses élèves, plusieurs morceaux choisis, à « une seule, deux et trois voix, suivis de grands chœurs « accompagnés par la Symphonie. — Ces messieurs, au « nombre de soixante, répondront sur tous les principes « de la musique vocale ; sur les clefs et leur position ; « sur les notes, leur valeur et leur division ; sur les diver- « ses transpositions par dièze ou par bémol ; sur les « mesures et leur nombre ; sur les cadences, les ports de « voix et coulés ; sur tous les silences usités et générale- « ment sur tout ce qui concerne notre musique actuelle ».

« Ils expliqueront les tons ou modes majeurs et mi- « neurs par le moyen des dièzes ou bémols portés à la « clef. »

(Suit une liste, comprenant le nom de quarante élèves devant figurer à cette séance).

Musique Instrumentale. — « Les sieurs *Laurent* et « *Chezelle,* tous deux *maîtres de violon,* feront exécuter « par leurs élèves, divisés en quatre classes, différents « morceaux proportionnés à leurs forces ».

(Suit la liste des dits élèves).

« Le sieur abbé *Leroi, maître de violoncelle,* fera exécuter « à MM. Cormier, *major,* et de Bar, chacun une *sonnate* » (sic).

Certains renseignements biographiques nous permettent de mettre au jour les principaux actes de la vie de Chezelle à Pont-Levoy.

CHEZELLE (alias Chezel) Jean-Baptiste-Pierre naquit à Orléans le 21 septembre 1752, sur la paroisse Saint-Marceau, de maître Jean *Chezel,* boulanger et de Catherine Roger, ses père et mère (1).

(1) Etat-civil d'Orléans, Registres paroissiaux de Saint-Marceau.

Elevé à la maîtrise de la Cathédrale, où il apprit les éléments de la musique, il se destina au service de l'Eglise et reçut des leçons de violon sur lequel il acquit une certaine habileté.

Le 12 mai 1770, âgé de 18 ans, ayant présenté sa demande, il fut accepté par le Chapitre d'Orléans pour le service du chœur comme *musicien chantant la haute-contre* ; il fut mis à l'épreuve de six mois et fut appointé de six livres par semaine.

Le Chapitre convint de lui accorder deux jours de congé chaque semaine sous la condition qu'il les prendra les jours où il n'y aura point de musique ; il est reçu à la condition de se perfectionner dans l'étude de la musique ; il faudra aussi qu'il apprenne à exécuter à première vue, *le chant sur le livre.*

Chezelle ne resta pas pendant ses six mois d'épreuve.

Le 3 octobre 1770, il remercia le Chapitre et obtint dudit Chapitre un certificat de bonnes vie et mœurs, accordé pour son assiduité au chœur pendant les cinq mois qu'il fut au service de l'église d'Orléans (1).

Ayant appris une vacance de place de professeur de musique au Collège Royal militaire de Pont-Levoy, il se présenta et fut accepté dans le courant de l'année 1771.

Les *Registres Capitulaires de l'église Cathédrale Saint-Louis de Blois* contiennent cette indication à la date du 19 juillet 1775 : « Le Chapitre accorde un congé de « deux jours à M. Barbier, maître de musique de la « Cathédrale, pour se rendre au Collège de Pont-Levoy,

---

(1) Délibérations Capitulaires de Sainte-Croix. Arch. Départ. du Loiret.

« pour faire de la musique à la Distribution des Prix » (1).

Dans le Palmarès de la Distribution des Prix pour l'année 1787, nous trouvons cette note, page 58 : « Les « Pensionnaires exécuteront, sous la direction de leurs « maîtres — parmi lesquels figure Chazelle comme pro- « fesseur de violon — plusieurs concertos, symphonies « concertantes, duos, trios et quatuors de violon et « violoncelle ».

(La liste des élèves de chaque professeur suit).

Ceci nous prouve qu'on faisait appel au talent des confrères voisins pour augmenter le nombre des exécutants.

1787. — Le *Palmarès* de la Distribution des Prix pour cette année 1787 contient cette mention :

Les pensionnaires exécuteront, sous la direction de MM. Ponchard (2), professeur de musique vocale,
Chezelle, professeur de violon,
Bonnet, professeur de violoncelle,
Girardon, professeur d'instruments à vent,
plusieurs concertos, symphonies concertantes, un duo, un trio et un quatuor de violon et violoncelle.

(Suit la liste des élèves de chaque professeur).

Il existe à la Bibliothèque Communale de Blois, située au Château, un registre couvert de peau blanche, feuillet détaché d'un ancien missel Pontilévien, donné à ladite

---

(1) François Barbier, né en 1743 à Fouilloy (Somme), entra comme maître de musique à la Cathédrale de Blois en 1763 ; il resta en fonction jusqu'en 1790, pendant 27 ans. Il mourut à Blois le 12 messidor an XII (1er juillet 1804), âgé de 61 ans.

(2) *Antoine Ponchard, maître de musique à l'École de Pont-Levoy* (1758-1827), plaquette de 15 pages, par Jules Brosset. Blois, Imp. Migault, 1907.

Bibliothèque par M. Jules Laurand, ancien élève de Pont-Levoy. C'est le Registre de *Vie*, on peut dire, tenu par le Révérend Père Régent des Etudes, dans lequel sont consignés les progrès ou les mauvaises notes données à chaque élève dans le cours de l'année scolaire.

Il ne comporte que peu d'années (1781 à 1787). C'est ainsi que les appréciations des professeurs de musique sont indiquées scrupuleusement. Nous ne pouvons les citer toutes, ce serait fastidieux !

Voici cependant un *spécimen*, pris au hasard du Registre :

Brunet (élève de 6me) apprend la *flûte*, fait des progrès sensibles (mars 1787).

Rosmorduc (élève de 7me), *musique vocale* ; dispositions médiocres (1784).

Le même (élève de 6me), en juin 1785 commence le *violon*, donne des espérances ; il s'applique mais n'a point de mémoire.

En décembre 1785, peu de disposition ; ne veut pas travailler !

De Chaume (élève de seconde), *violon* ; quoique sans disposition, il ne laisse pas que de réussir (mars 1787).

Henry Viart (élève de troisième), *musique vocale et instrumentale* ; application constante au violon (mars 1787).

Charles Viart (élève de 3me) *violon* ; s'applique beaucoup et réussit de même.

Du Minhy (militaire), *flûte traversière* ; d'heureuses dispositions ; il a beaucoup d'intelligence, une belle embouchure, les doigts convenables, s'applique beaucoup et fait de grands progrès.

Aymé le Cadet (mars 1787), *hautbois* ; quelques progrès.

. . . .

Le volume comprend le nom des deux cents élèves, alors présents au Collège.

———

II

Epoque Révolutionnaire

Grâce aux documents conservés aux *Archives Départementales de Loir-et-Cher,* il nous est possible de reconstituer les éphémérides ou tout au moins les principales phases de cette funeste époque.

En 1789, l'Ecole de Pont-Levoy était à l'apogée de sa prospérité ; on y venait de toutes les parties de la France. L'éducation embrassait toutes les sciences et tous les arts ; elle avait obtenu le titre d'*Ecole Royale Militaire.*

L'Assemblée Nationale décréta que toutes les propriétés du clergé séculier devenaient le domaine de la Nation ; c'était, comme de nos jours — en 1906 — le vol légal !

L'abbaye de Pont-Levoy fut donc, par décret du 2 novembre 1789, dépouillée de tous les biens dont l'avait dotée ses fondateurs.

Lorsque les administrations de Districts furent organisées, Pont-Levoy fut enclavé dans celui de Saint-Aignan.

L'Ecole Royale Militaire continua d'exister sous une administration présidée par un ex-bénédictin, Dom Garrelon, à la suite de la suppression des ordres monastiques, survenue le 13 février 1790.

Les fonctionnaires et professeurs furent quelques moines, débris de la Congrégation de Saint-Maur, et les maîtres laïques, occupés précédemment dans l'établissement.

C'étaient les administrateurs du District de Saint-Aignan qui salariaient ce nouveau personnel.

L'esprit révolutionnaire s'implanta parmi les maîtres laïques ; il fallait bien être à la hauteur des événements ! — Les professeurs de musique et leurs collègues ne manquèrent pas d'accorder leurs sentiments au ton suraigu des rhéteurs du jour !

Nous relevons les délibérations prises ; elles sont suffisamment instructives et éclairent d'un jour particulier cette sombre époque de l'histoire de notre pays.

22 *avril* 1791 *(II*^me^ *année de la Liberté Française).*

Les maîtres laïques de l'Ecole Militaire de Pont-Levoy, réunis sous le titre d'*Amis de la Constitution*, rédigent une pétition à l'Administration du District de Saint-Aignan et demandent qu'on remplace les professeurs religieux par de nouveaux maîtres, de façon qu'il n'y ait point d'interruption dans les études des élèves. Parmi les signataires nous relevons les noms de BONNET, professeur de *musique instrumentale* et CHEZELLE, *maître de violon*. (Arch. Départ. L.-et-Cher, S^ie^ 361, en cours L. 778)

25 *avril* 1791. — Les Religieux Bénédictins devant quitter le Co lège incessamment en avisèrent leurs élèves; la plupart de ceux-ci écrivirent à leurs parents de venir les retirer. Ce n'était pas sans regrets que les Pères Bénédictins se voyaient acculés à cette nécessité, décrétée par la loi. Aussi firent-ils comprendre aux écoliers, encore fort nombreux à ce moment, que les nouveaux profes-

seurs désignés par l'Administration départementale changeraient totalement le genre d'éducation en usage dans l'Ecole (1) ; que ces nouveaux venus étaient des *gens sans mœurs, sans sentiments* et *sans religion* (sic). Ces propos furent rapportés dans une seconde pétition, signée par tous les professeurs laïques ; les uns et les autres racontèrent les *on dit* et les petits potins des écoliers. C'est ainsi que, pour sa part, le maître de musique Chezelle déclare « *qu'étant chez Mme Champigny,* « *à Villiers, M. le Couvreur d'Engé avait dit à cette* « *dame qu'il tenait d'un religieux de Pont-Levoy que Dom* « *Marquet, Prieur, avait écrit à tous les parents de retirer* « *leurs enfants, attendu que les Religieux s'en allaient* ».

3 *juillet* 1791. — Les professeurs du Collège : *Ponchard,* maître de musique vocale ; *Sébastinus André,* professeur d'instruments à vent ; *Jean-Baptiste-Pierre Chezelle,* maître de violon et *Joseph Bonnet,* maître de violoncelle et instruments divers, de même que leurs collègues des classes, prêtent le serment exigé par la Constitution, devant les autorités.

6 *septembre* 1792. — Le District de Saint-Aignan accorde quinze cents livres d'appointements au citoyen Bonnet, professeur de musique instrumentale au Collège de Pont-Levoy, sur la recommandation de l'administration dudit Collège. Nous relevons la mention suivante : « *Nous vous prions d'avoir égard à la position* « *et aux infirmités où se trouve réduit ce citoyen* ».

5 *août* 1792. — A la nouvelle de l'invasion des armées

(1) A la date du 26 avril 1791, le Cours des *Grands* comprenait 32 élèves, le Cours des *Moyens* 72 élèves et le Cours des *Petits* 96, ce qui donnait un total de 200 élèves.

étrangères, une levée en masse fut décrétée par toute la France. — Le citoyen Bonnet, ardent patriote, professeur de violoncelle, fit engager son fils Antoine. Ce jeune homme, natif de Besançon, était âgé de 21 ans et demeurait à Blois. Son engagement fut fait à Pont-Levoy et l'état, rédigé par Ponchard, commissaire du district, à la date du 10 septembre 1792.

9 *septembre* 1792. — Ce jour, il fut dressé une liste des *armes possédées* par les citoyens, habitant la commune de Pont-Levoy. Voici celles que détenaient les professeurs de musique :

Pierre Chezelle, maître de musique, déclare une épée et un mauvais couteau de chasse, plus un uniforme.

Jean Lasnier, maître de musique, déclare un fusil de chasse.

Sébastien André, maître de musique, déclare un fusil de calibre avec baïonnette.

Antoine Ponchard, maître de musique, possède un sabre et un uniforme.

Au 1er décembre 1792, le vieux Collège portait le nom d'*Ecole Nationale militaire*. La propriété en était encore entre les mains du gouvernement (1).

20 *janvier* 1793. — Lettre du citoyen Directeur du Collège, Garrelon, aux Administrateurs du District de Saint-Aignan :

Citoyens,

. . . .

« *Je donne tous les mois* 125 *livres au citoyen Bonnet.*

---

(1) Notice sur Pont-Levoy (sans nom d'auteur), chez Dezairs, à Blois (1835).

« *Il a été maître de violon au Collège pendant cinq ans ;*
« *les enfants n'ont pu profiter de ses leçons depuis deux*
« *ans à cause de son état de cécité. Depuis quatorze mois*
« *il n'a pas paru au Collège.*

« *L'ancien Directoire (de District) m'avait écrit pour*
« *m'autoriser à lui payer, sur la Caisse du Collège, ses*
« *appointements sur le même pied qu'il les avait touchés*
« *jusqu'à ce qu'il eut été statué par la Convention nationale*
« *sur sa demande. — On m'avait affirmé, il y a six se-*
« *maines, que la Convention allait décider sur le sort du*
« *citoyen Bonnet ; cependant cela ne finit point et les éco-*
« *liers sont privés d'un maître, au grand mécontentement*
« *des parents qui prétendent ne devoir pas payer celui qui*
« *ne peut exercer ses fonctions et lui faire une pension*
« *de quinze cents livres.* »

(A. D. S^{ie} 640, L 778).

27 *janvier* 1793. — Les citoyens, professeurs du Collège, délèguent deux de leurs collègues (*Kolly*, professeur de philosophie et *Ponchard*, maître de musique vocale), auprès de l'Administration pour protester contre l'adoption du nouveau règlement arrêté par le Conseil Général du Département (Procès-verbal de la séance des Amis de la Constitution de ce jour).

Tous les professeurs signèrent le procès-verbal. Parmi les maîtres de musique nous trouvons *Chezelle, André et Ponchard.*

Février 1793. — *Ignace Kolly*, professeur de philosophie et *Antoine Ponchard*, maître de musique, rédigent une pétition à l'Administration du *Directoire de Loir-et-Cher*, pour protester contre certaines calomnies « dont, tous deux, ont été abreuvés » ; ils rejettent le nouveau

règlement qu'on veut leur imposer parce qu'il est contraire à la loi et que leur Institution a déjà ses statuts.

(A. D. Liasse 632).

Le Directeur, Garrelon, avait présenté le nouveau règlement. — La raison du rejet de ce règlement, qui amenait la querelle dans le personnel enseignant de l'Ecole, c'est que tous voulaient être maîtres et n'obéir qu'à leur gré.

Cette conclusion s'impose après avoir lu la lettre de Dom Garrelon écrite à ce sujet et annexée à la liasse 632 A. D.

21 *février* 1793. — Le citoyen Ponchard, au nom des professeurs, écrit une lettre au citoyen Fouchard, administrateur du Département. Dans cette missive il relate les inquiétudes de ses collègues relativement au paiement de leurs honoraires, car, — dit-il — « *le Directeur de notre Collège a le dessein de partir, sous peu,* « *pour rendre ses comptes au Département et, de là, aller* « *à Paris, soi disant ?... Il craint le grand jour ! voilà* « *pourquoi il voudrait bien qu'aucun de nous,* SANS-« CULOTTES, *ne visse ses comptes* ». (A. D. Liasse 632, L 778). C'est tout simplement de la délation !...

Ponchard quitta le professorat de l'Ecole pour entrer dans les fonctions publiques.

Dans un *État des citoyens de la commune de Pont-Levoy pouvant remplir des fonctions publiques,* dressé par la *Société Populaire* séante à Pont-Levoy, le 4 pluviôse, an II (23 janvier 1794), il est dit que Ponchard fut employé pendant plusieurs mois par le *Comité de Surveillance de Blois.* Sans-culotte enragé, ce futur maître de chapelle

de Saint-Eustache, à Paris, était bien à sa place dans ce Comité occulte, foyer permanent de délation contre les citoyens bien pensants.

Ce fut le nommé *Krug aîné* qui remplaça Ponchard comme professeur de musique vocale .

27 mai 1793. — D'une lettre écrite par le citoyen Chotard-Duplessis aux administrateurs du District de Saint-Aignan, il résulte que les fabriciers de la paroisse Saint-Louis de Blois ayant jugé à propos de supprimer un des deux joueurs de serpent attachés à cette église et lui, étant l'un des deux, il se trouve actuellement sans place. — Ayant appris que le serpent qui appartient à l'Ecole, est sans emploi en ce moment et désirant entrer au service de l'église de Saint-Dyé-sur-Loire, Chotard demande à acheter ledit serpent : il s'arrangerait soit avec le Directeur du Collège, soit avec l'Administration du District.

Les Administrateurs prient le Directeur, si l'instrument n'est pas nécessaire à l'Ecole, de le remettre à Chotard contre une reconnaissance et pour le représenter lorsqu'il en sera requis..... (A. D. S^ie^ 646, L 778 à 796).

Le 8 avril 1793 Ponchard quitta le Collège.

17 juin 1793. — Traitements des Professeurs de musique de l'Ecole Nationale de Pont-Levoy, arrêtés le 17 juin 1793, avec effet rétroactif pour le paiement partant du 1er avril.

Chezelle, professeur de musique instrumentale, touchera 1.200 livres par an, plus 250 livres de pension ; il lui reste dû 362 livres 10 sols.

André, professeur d'instruments à vent, touchera 1.300 livres par an ; il lui reste dû 325 livres.

Ponchard (1), musique vocale, touchera 1.500 livres par an ; il lui est dû 325 livres.

Continuant les traditions des Pères Bénédictins, l'administration du Collège accorda des rentes viagères à ses vieux professeurs retirés. Deux anciens maîtres se trouvaient dans ce cas, notamment *Perrier*, ex-maître de violon ; sa pension fut fixée à 300 livres par an ; il lui était dû un trimestre de 75 livres. (A. D. S[ie] 635, L 782 à 796).

La situation financière de l'établissement laissait à désirer. Par suite des événements politiques le nombre des élèves avait singulièrement baissé ; l'administration fut obligée de faire subir des diminutions successives sur les appointements des professeurs, ainsi que nous le verrons plus loin..

12 *novembre* 1793. — A cette date, Ponchard, Kolly, Lesleu, furent nommés administrateurs du Collège (22 brumaire an II).

En cette qualité, le 26 brumaire an II (16 novembre 1793), ces trois administrateurs dressent l'inventaire des effets et objets appartenant aux citoyens Jollivel et Perrin, tous deux ex-bénédictins, incarcérés dans les prisons. — C'était en pleine terreur rouge !

A la fin de l'année 1793, l'Administration du Département soutenant toujours l'Ecole, en confia la direction à un ancien membre de la Congrégation de Saint-Maur, Pierre François Chappotin, ex-bénédictin.

A cette époque le Gouvernement Républicain em-

(1) Ponchard remplit une fonction publique à Blois pendant quelques mois et revint à Pont-Levoy comme administrateur du Collège.

prisonna une quantité de notables Blésois, traités de suspects (1).

23 *janvier* 1794. — Les citoyens de la commune de Pont-Levoy étant susceptibles de devenir fonctionnaires publics, le District de *Carismont* (nouveau nom républicain donné à la Ville de Saint-Aignan-sur-Cher, chef-lieu de district, duquel faisait partie celle de Pont-Levoy), fit dresser un état des habitants pouvant remplir *dignement* (on sait ce que ce terme signifiait !) des fonctions publiques.

Nous trouvons, dans le tableau ci-contre, le nom de nos maîtres de musique, désignés ainsi que les autres professeurs, par leur intelligence et leurs aptitudes, plus développées que celles des habitants du bourg.

En outre, certains détails nous édifient sur le degré de républicanisme de chacun d'eux.

---

(1) Notice sur Pont-Levoy, chez Dezairs 1835. — *Souvenirs de la Terreur à Blois*. Imprimerie Lecesne, 1877.

NOMS ET PRÉNOMS	Caractère Moral	CONNAISSANCES	Constitution Physique et Age	OBSERVATIONS
CHEZELLE Jean-Baptiste-Pierre, maître de violon, professeur de musique instrumentale.	Excellent patriote, vrai sans-culotte.	Beaucoup dans sa partie ; il en a donné des preuves par un très grand nombre d'élèves qu'il a formés dans le Collège.	Fort et robuste, âgé de 42 ans, né en 1752.	Était maître de musique 18 ans avant la Révolution. Il peut, avec avantage, remplir une place dans l'instruction pour la musique, soit vocale, soit instrumentale.
PONCHARD Antoine, maître de musique vocale.	(Pas d'indication).	Beaucoup dans sa partie ; de plus, il a une belle écriture et des connaissances dans les affaires civiles.	Faible, né en 1758, âgé de 35 ans.	*Action civique.* — Il a été employé pendant plusieurs mois par le Comité de surveillance de Blois. Il peut, avec avantage, remplir une place dans l'instruction pour la musique vocale ; il peut encore être employé dans la partie civile et dans un bureau.
ANDRÉ Sébastien, musicien pour les instruments à vent dans les grands spectacles. Maître de musique instrumentale au Collège depuis 1791.	Ami de la liberté et de la République.	Il a de grands talents dans sa partie.	Assez bonne.	Peut être employé soit pour le hautbois, la flûte ou la clarinette.
LASNIER Jean-Julie, avant la Révolution, était secrétaire au Collège, y enseignant aussi les principes du violon et de la musique vocale. Depuis la Révolution, maître d'écriture.	(Pas d'indication).	Il en a dans l'écriture et dans la musique vocale et instrumentale.	Tempérament très faible, constitution délicate. Né en 1762 ; âgé de 32 ans.	Il peut, avec succès, remplir une place dans l'éducation pour l'écriture, l'arithmétique, la musique vocale et instrumentale, ou être employé dans un bureau.

Vu et arrêté par la *Société Populaire,* séante à Pont-Levoy, dans sa séance du 4 pluviôse, an 2e de la République.

26 *janvier* 1794 (6 pluviôse, an II). — Ce jour le Directoire du Département de Loir-et-Cher, nomme le citoyen Chappotin *Inspecteur* du Collège de Pont-Levoy, aux appointements de 1.500 livres, plus 600 livres pour frais de bureau et comptabilité.

Lors de la levée extraordinaire des volontaires pendant les guerres de la Vendée, Chezelle et Lasnier faisaient partie du *Comité Révolutionnaire et de Surveillance de Pont-Levoy*.

Ils furent vivement repréhendés par le citoyen Douriès, agent national du District de Carismont, pour leur négligence envers la Nation ; il leur reprochait de ne point stimuler assez énergiquement les volontaires qui se dérobaient ou faisaient les récalcitrants pour rejoindre leurs corps.

En juin et juillet 1794 (messidor, an II), le traitement des professeurs de musique de l'Ecole fut ainsi fixé, en diminution sur l'état précédent :

Chezelle, son trimestre fixé			à 195 livres au lieu de			300.
André,	»	»	à 195	»	»	325.
Ponchard	»	»	à 225	»	»	375.

Décembre 1794. — *Janvier* 1795 (Nivôse an III). — On augmente les trois professeurs ci-dessous, à cause de la nouvelle charge qu'on leur imposa de surveiller les cours pendant les récréations des élèves.

Chezelle obtient 80 livres par mois, en plus de son traitement. Ponchard 100 livres, et André 86 livres 13 sous 4 deniers.

15 *mars* 1795. — D'une lettre datée de Blois (25 ventôse, an III) rédigée par le citoyen Chappotin, directeur

de l'Ecole, il résulte que le maître de violon Chezelle jouit d'un traitement de 1.500 livres, à lui accordé par délibération du District en date du 18 pluviôse dernier, à condition que son fils donnera, dans la même partie, trois heures de leçons aux élèves. Cette lettre était adressée aux *citoyens administrateurs du District*. (A. D. S[ie] 637, Liasses).

17 *avril* 1795. — Voici un document qui nous prouve que le départ de l'Ecole du citoyen Ponchard, dont les idées étaient fort avancées, fut un soulagement pour le personnel de l'établissement.

Nous copions fidèlement cet extrait de lettre :

Pont-Levoy, 28 germinal, an III.

« Estimable Citoyen (1),

« Je m'adresse à vous pour vous prier de rendre un « service bien important à l'Ecole de Pont-Levoy, celui « de la débarrasser d'un bien mauvais sujet qu'Hézine (2) « y a placé et qui est digne de son patron. Cet individu est « le nommé Faulknor, maître d'anglais et le dernier « terroriste qui soit encore au Collège depuis le départ « du citoyen Ponchard..... »

Du 19 juin au 19 juillet 1795 (messidor an III), les honoraires des maîtres de musique sont fixés ainsi :

Chezelle émarge 125 livres par mois.
André » 108 »

(1) Cette lettre était adressée au citoyen Bellenoue-Villiers, administrateur du Départ[t] de Loir-et-Cher, par le citoyen Chappotin.

(2) Ex-professeur de mathématiques au Collège de Pont-Levoy, devenu agent national du District de Blois, le plus abominable dénonciateur qui fut jamais. *(Souvenirs de la Terreur à Blois*. 1877, page 28).

Krug, professeur de musique vocale, remplace Ponchard et touche 125 livres mensuelles (1).

Du 19 juillet au 18 août 1795. — L'Administration du District, dans le mois de thermidor, an III, sur la proposition du Directeur de l'Ecole, Chappotin, nomme professeur de lecture et secrétaire à ladite Ecole le citoyen Hildebrand, aux appointements de 1.000 livres ; il touche, pour ce mois, 83 livres 6 sous 8 deniers (A. D. S[ie] 637, L 782 à 796). Cet Hildebrand avait fait tous les métiers : qu'on en juge par le menu de ses faits et gestes (2).

---

(1) Voici les principales étapes de la vie de Ponchard (Antoine), né en 1758 à Bussu près Péronne, où il fut enfant de chœur puis aussi à la cathédrale de Liège ; successivement maître de musique à l'église de Saint-Malo, à la cathédrale de Bourges et à celle d'Auxerre. Il se maria à Paris en 1786 et eut un fils qui fut célèbre comme chanteur, le fameux ténor Ponchard, l'idole des *dilettanti* sous l'Empire et la Restauration. En 1787 il devint professeur à l'Ecole de Pont-Levoy où il passa l'époque de la Révolution ; il devint ensuite maître d'école à Mareuil près Saint-Aignan ; il suivit une troupe dramatique à Châlons, dirigea un orchestre de théâtre à Lyon ; revint à Paris où il obtint — ce farouche révolutionnaire — la place de maître de chapelle de Saint-Eustache où il mourut en septembre 1827.

(2) Antoine Hildebrand naquit en 1753 à Saint-Dyé-en-Lorraine. Né sans fortune, il entra à l'âge de 7 ans enfant de chœur à l'église de Saint-Dyé. Depuis cet âge, il n'exerça jamais d'autre état que celui d'être au service de l'église comme *musicien*.

Ayant eu quelque ennui, il s'engagea dans une musique de régiment en Espagne ; mal lui en prit, car le vaisseau sur lequel il revenait après avoir fait son service, tomba entre les mains des corsaires algériens, ce qui lui valut de passer sept ans et demi esclave du Dey d'Alger. Il en fut dégagé par le Consul de Suède, aux enfants duquel il avait enseigné la musique.

Revenu en France et ne sachant que faire, il avait lu dans les affiches du temps qu'une place de *musicien* était vacante à la Cathédrale de Blois ; il s'y présenta et l'obtint de Mgr l'Evêque

15 *novembre* 1795 (25 brumaire, an III). — Pétition de Chezelle, maître de violon à l'Ecole nationale de Pont-Levoy, aux administrateurs du District de Carismont.

« Citoyens,

« Etant le plus ancien des instituteurs du Collège

---

et du Chapitre (A) le 20 septembre 1782, à titre d'essai, puis définitivement accepté le 12 novembre (B).

Huit mois après (14 juin 1783) il fut installé chapelain de Notre-Dame de Morvilliers (C) et, plus tard, transféré à la Chapelle Saint-Sylvain qu'il posséda jusqu'à la Révolution.

L'hiver de 1789 fut un des plus calamiteux qu'on ait jamais vus ! Les choristes présentèrent une demande d'indemnité et Hildebrand fut autorisé, comme les autres, à toucher 30 livres par avance, en raison de la cherté des vivres et de la rigueur du cruel hiver.

Au moment de la Révolution lorsque les bas-chœurs furent supprimés, les musiciens de la Cathédrale Saint-Louis exposèrent individuellement la situation des revenus dont ils jouissaient. Le Directoire de District accorda une pension viagère à chacun d'eux. Sur 600 livres que réclamait Hildebrand, on lui en accorda 283, le 24 janvier 1791 (A. D. L 50, p. 89).

Ne sachant, encore une fois, que faire pour vivre, Hildebrand s'improvisa maître de musique à Blois et le Comte de Salaberry, amateur de musique, qui jouait fort bien le violoncelle, se l'attacha de suite pour avoir une *basse* de plus dans ses réunions musicales.

Cet homme assez rustre — dit le Comte de Dufort, dans ses Mémoires — s'échauffait par moments, « heureux quand il prenait le bon chemin ! »

A cette époque troublée, il se jeta dans le mouvement révolutionnaire et fut revêtu de pouvoirs pour arrêter les prisonniers. Par une dérision de la destinée, ce fut lui qui interna son protecteur M. de Salaberry (le même qui porta sa tête sur l'échafaud) et, comme nous le disons plus haut, fut nommé en l'an III, secrétaire et professeur de lecture à l'Ecole nationale de Pont-Levoy.

A) Mémoires de Dufort de Cheverny.
B) Registre Capitul. de la Cathédrale de Blois.
C) Archives Départ. de Loir-et-Cher.

« de Pont-Levoy, j'ai attendu que le besoin me fit un « devoir de réclamer de votre justice, le bienfait de la « loi qui maxime les traitements des instituteurs ».

« De tout temps, il exista à l'Ecole de Pont-Levoy « deux maîtres pour la partie que j'enseigne ».

« Mon Collègue, dont le traitement était au *maximum*, « est mort il y a environ 2 ans 1 /2 et, depuis ce temps, « l'économie ayant fait un devoir au Directeur, de réunir « les deux exercices de violon, je les ai tenus avec un « traitement de 1.200 livres ».

« Je crois donc, Citoyens, que je suis suffisamment « autorisé à vous demander le *maximum* dont jouissait « mon collègue ».

Signé : Chezelle.

6 *septembre* 1796. — Les bâtiments de l'Abbaye ayant été aliénés par le Gouvernement, furent achetés par le Directeur de l'Ecole, Chappotin.

A ce moment, un *Inventaire* de tout le mobilier qui n'avait pas disparu avec les Bénédictins et qui existait encore dans le monastère, fut établi. — Une grosse liasse, brochée, contenant tout le détail de ce mobilier, est déposée aux Archives de la Préfecture (Sie 634).

Nous relevons bien peu de choses, concernant le mobilier des salles de musique.

1re *Salle d'étude du* 1er *professeur de violon.*

Elle contient une vieille armoire en bahut, trois chaises et trois pupitres, estimés 6 livres.

2e *Salle d'étude pour le* 2e *professeur de violon.*

Une petite armoire, trois pupitres, quatre chaises, estimés 8 livres 10 sols.

Salle des instruments à vent.

Une petite table, deux pupitres et quatre chaises, estimés 3 livres.

Salle de musique vocale.

Une petite armoire, une table et une chaise, le tout estimé 4 livres.

Cet inventaire, fait lors de la prise de possession, est signé par l'acquéreur M. Chappotin.

C'était l'époque des fêtes patriarcales instituées par le Directoire ; on célébrait l'Enfance, l'Adolescence, l'Age mûr et la Vieillesse par des fêtes civiques, imitées de l'antique.

1796-1797. — Nous trouvons en date du 4 prairial, an VI (1796-1797) une curieuse délibération du Conseil municipal de Pont-Levoy, adressée aux Instituteurs de la Commune, qui nous fait connaître l'esprit de ces sortes de fêtes.

« L'Administration de la Commune de Pont-Levoy
« s'étant fait mettre sous les yeux les *Loix* et les diffé-
« rents Arrêtés et Instructions du Directoire Exécutif,
« relatifs à la célébration des fêtes nationales,

« Arrête :

« 1° Que la fête nationale de la *Reconnaissance* sera
« célébrée conformément aux *Loix* précitées, le 10 du
« courant dans ce chef-lieu de canton ;

2° . . . .

3° « Qu'il sera écrit aux citoyens *Chappotin* et *Amant*,
« instituteurs et maîtres de pension en cette Commune,

---

(1) Bibliothèque de Blois ; page 214.

« à l'effet de les inviter à assister à cette fête, avec leurs « élèves respectifs ;

4° . . . .

5° « Que les *artistes-musiciens* attachés à l'Ecole « Chappotin, seront invités, par l'organe dudit citoyen « Chappotin, à embellir la fête, *par des chants et des* « *hymnes patriotiques.*

6° . . . .

7° Que le Cortège se rendra d'abord au pied de l'arbre « de la Liberté, où il se fera une halte et où il sera exécuté « divers airs de musique instrumentale et vocale ».

Août 1797. — Le Baron de Frénilly, dans ses *Souvenirs* (1), relate ses impressions de voyage à Pont-Levoy :

« Je fis quelques excursions à Chenonceaux.

« Nous courions le pays...

« Nous allâmes au Collège de Pont-Levoy, assister à « la distribution des prix ; il y eut spectacle, ballet et « grand dîner... »

1799. — M. Chappotin avait, sans nul doute, été dénoncé en haut lieu ; la lettre suivante le prouve :

« Lettre du Ministre de la Police Générale de la Ré- « publique, au Commissaire central près le Département « de Loir-et-Cher à Blois.

Paris, 29 pluviôse, an VIII.

(17 février 1799).

« A en juger par des renseignements qui ont été four- « nis à mon ministère, le chef de l'Ecole de Pont-Levoy, « le citoyen Chappotin, ne se pique pas de moralité, ni « de faire naître dans le cœur de ses élèves, l'amour des « institutions républicaines.

« Vous voudrez bien prendre les informations les plus
« exactes sur la conduite morale et politique de cet
« individu, sur le mode d'enseignement exercé dans cette
« maison.

« J'attends de vous ces renseignements afin que je
« puisse prononcer avec plus de connaissance de cause.

« Salut et Fraternité.

« Signé : Duval ».

1799-1800. — Dans le Palmarès des Prix de l'an VIII et de l'an IX, il est donné des Prix de *musique vocale*, de *violon*, de *violoncelle*, de *flûte* et de *clarinette*, sans désigner le nom des professeurs.

1804-1805. — En l'an XIII, les prix de musique vocale et instruments désignés ci-dessus sont inscrits au Palmarès, plus, un prix de *Hautbois*.

1810. — Cette année, M. Chappotin, directeur de l'Ecole, reprit la tradition des séances littéraires et musicales des anciens Bénédictins, données par les Rhétoriciens et les Humanistes.

Par exception, en 1808, nous relevons le nom de M. *Krug aîné* (1), comme professeur de *musique vocale* ; le nom des autres maîtres fait défaut.

---

(1) Krug est souscripteur au grand ouvrage en 3 volumes, publié par Choron, dédié à S. M. l'Empereur et Roi : *Principes de Composition des Ecoles d'Italie*.

Nous possédons le *spécimen* d'un Programme des Séances littéraires de l'École. Ils étaient dressés par chaque professeur et copiés à la main par eux-mêmes. Nous le transcrivons à titre curieux ; il porte l'empreinte du temps.

« Fête Scholastique »

« donnée par Messieurs les Elèves du Collège de Pont-Levoy,
« à l'occasion de la Distribution des Prix, le 18 août 1824 ».

A partir de l'année 1820, l'*Annuaire de Loir-et-Cher* inscrit les noms des professeurs de l'Ecole. Pour la mu-

---

1re Séance.

N° 1. Ouverture de la *Dot de Suzette,* musique de Boieldieu.

N° 2. Cantique de *Joseph,* de Méhul.

N° 3. Discours d'inauguration fait et prononcé par M. Lanusse.

N° 4. *Concerto de Devienne,* pour flûte, exécuté par M. Rouet.

N° 5. Quatuor de *Pleyel,* pour violon, exécuté par M. Dorte.

N° 6. *Concerto de Cor,* de Duvernoy, exécuté par M. Saintoureau.

N° 7. Pot pourri de *Dupierge,* pour violon, exécuté par M. Vlhury.

N° 8. Escrime.

N° 9. Ouverture des *Trois Sultanes.*

N° 10. Séance Littéraire des Humanistes.

N° 11. Danse.

2e Séance à 3 heures précises.

1. Ouverture du *Jeune Henry,* musique de Méhul.

2. Séance Littéraire des Rhétoriciens-Philosophes précédée d'un Prologue dramatique, en vers.

3. Air varié pour *violoncelle,* exécuté par M. Fournier.

4. Duo de *Maison à vendre,* musique de Dalayrac, chanté par Messieurs Genet et Houssard.

5. Concerto de *Michel,* pour clarinette, exécuté par M. Piseros.

6. *Symphonie concertante de Devienne,* pour clarinette, hautbois, flûte, basson et cor, exécutée par Messieurs Piseros, Hurel, St-Ourains, Vernier.

7. *Symphonie concertante de Viotti,* exécutée par M. Landron.

3e Séance.

N° 1. Une représentation de *Richard Cœur de Lion,* opéra en 3 actes, paroles de Sedaine, musique de Gretry.

N° 2. *Le Secrétaire et le Cuisinier,* comédie mêlée de vaudeville par MM. Scribe et Mellesville.

N° 3. *Ballet final,* de M. Garnier.

N° 4. Proclamation des Rangs.

N° 5. Distribution des Prix.

D'après ce plantureux programme, il est facile de constater que, par sa disposition en trois parties, l'exécution durait trois jours de suite.

Les invités prenaient gîte à l'Ecole, à l'hôtel ou dans les maisons accueillantes du bourg.

sique, un nouveau nom surgit : *Jadin*, professeur de musique vocale (1), *Chezelle, père* et *fils*, violon, *Lasnier*, flûte, *André* et *Krug*, instruments à vent.

Jadin composa beaucoup de romances et de chœurs pour les Pensionnats qui eurent les honneurs de l'impression. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ?

Nous pouvons constater que nos professeurs de musique, qui faisaient déjà partie du personnel sous le gouvernement paternel des Pères Bénédictins, se maintinrent au Collège pendant la transformation des divers régimes qui se succédèrent si rapidement à cette époque troublée : fervents royalistes sous l'Ancien Régime, farouches républicains sous la Terreur, adorateurs fidèles du grand Empereur, ils retrouvèrent tout leur zèle au retour des Bourbons : tant il est vrai que, pendant le cours de l'existence, il faut vivre et en somme, l'art musical qui les faisait subsister n'avait ni étiquette, ni couleur.

1823. — Le 4 avril 1823, Jean-Baptiste Chezelle, qui depuis l'année 1771 professait le violon dans l'établissement, mourut dans sa charge ; il était âgé de 71 ans.

1824. — Deux nouveaux professeurs sont adjoints au corps professoral de musique ; ce furent Rousseau, chargé de la musique vocale et Sillet, pour les instruments.

En cette année 1824, M. Chappotin abandonna la direction de l'Ecole qu'il dirigeait depuis bientôt 30 ans.

1827. — Par suite de difficultés survenues entre l'Uni-

---

(1) Son père, Hyacinthe Jadin, fut professeur de piano à la formation du Conservatoire de Paris, où il se fit entendre dans les Concerts en 1794. Cet artiste mourut en 1802 (Sarrette, par Constant Pierre, p. 135).

versité et l'administration de l'Ecole, le Collège fut fermé après la Distribution des Prix qui avait eu lieu le 15 août.

Il fut ouvert à nouveau, un an après, à la fin de l'année 1828, sous la direction du remarquable abbé Demeuré ; à partir de cette époque, huit professeurs de musique furent attachés à l'établissement (1).

Nous n'avons pas trouvé trace de Palmarès pour les années 1828, 1829 et 1830.

Changement de règne, encore une fois, amené par la Révolution de Juillet 1830 : Charles X, roi de France, fuit ; son cousin Louis-Philippe Ier lui succède — peut-on dire bien à regret ? — comme Roi des Français.

1830. — L'Ecole voit son personnel professoral de musique, renouvelé par le digne M. Demeuré. Larsonneur père est nommé premier maître, chef et directeur de la musique de l'Etablissement, MM. Rousselon et Larsonneur fils, maîtres adjoints pour les instruments à cordes ; les instruments à vent sont professés par MM. Sillet frères et Landry.

1834. — Cette année, deux artistes éminents firent partie du corps enseignant des professeurs de musique : *Hus-Desforges*, compositeur et violoncelliste coté, et *Berbiguier*, flûtiste du plus grand mérite. — Ces deux musiciens firent honneur à l'Ecole de Pont-Levoy où ils professèrent pendant quatre ans.

L'Annuaire de Loir-et-Cher (1834) donne le nom des professeurs, avec cette mention :

« M. Hus-Desforges, compositeur, chef d'orchestre

---

(1) *Pont-Levoy*, par F. Hû, 1907, page 11.

« dirigeant l'enseignement musical et chargé spéciale-
« ment du chant, du violoncelle et du piano.

« Piano : 2me division : M. Ch. Larsonneur.

« Violon : MM. Lepoivre, Ch. Larsonneur et Roussellon.

« Violoncelle : M. Hus-Desforges.

« Flûte : M. Berbiguier, compositeur.

« Clarinette : M. Sillet aîné.

« Cor : M. Sillet jeune. »

C'était alors la brillante période de l'Ecole !

Hus-Desforges (Pierre-Louis) (1773-1838) a eu les honneurs de figurer dans le précieux ouvrage de Fétis : *Biographie des Musiciens*.

Nous lui avons consacré une notice dans le journal l'*Avenir de Loir-et-Cher*, en 1907, et un tiré à part de 50 exemplaires. — Nous résumons ici, en quelques lignes, les principaux actes de sa vie :

Né à La Rochelle, il fut enfant de chœur à la Cathédrale de cette ville. Il étudia le violoncelle et devint excellent exécutant. Engagé pendant les guerres de la Révolution comme soldat musicien au 14me Chasseurs à cheval, revint dans ses foyers après avoir été blessé à Marengo. Constatant qu'il avait encore à apprendre, il entra au Conservatoire, dans la classe de violoncelle dirigée par Janson aîné. Fixé, peu après, comme chef d'orchestre de l'Opéra français à Moscou, il dut quitter cette ville et rentrer en France en 1812. Le malheureux artiste suivit la retraite de l'armée française et eut les pieds gelés. Réinstallé en France, il végéta à droite et à gauche, à Bordeaux, à Paris, vivant au jour le jour, quand, enfin, un refuge assuré lui fut offert à l'Ecole de

Pont-Levoy ; il accepta avec une grande joie la place de professeur qu'il occupa pendant quatre années. En 1838, il fut frappé d'une paralysie qui le mena au tombeau le 19 janvier, âgé de 65 ans.

Benoît Berbiguier (1783-1838) a eu aussi sa notice publiée en 1907 (Imp. Migault à Blois).

Voici les notes qui le concernent.

Né à Caderousse (Gard), il apprit la flûte, sans maître, ainsi que le violon et la basse. Très doué comme musicien, il entra dans la classe de flûte, au Conservatoire ; elle était dirigée par le professeur Wunderlick. L'harmonie lui fut enseignée par Berton.

En 1823 il épousa Mlle Plou, l'une des harpistes les plus habiles de l'époque.

Berbiguier se fit un nom recommandable comme compositeur pour la flûte. Il accepta, en 1831, de venir à Pont-Levoy en même temps que son ami Hus-Desforges. Il éprouva un tel chagrin de la perte de ce cher ami, que, revenant de l'inhumation de Hus-Desforges, il dit aux personnes qui l'accompagnaient : « *Dans huit jours,* « *vous viendrez ici pour moi* ». Sa prédiction se réalisa. Son ami était mort le 19 janvier 1838 et le 28 du même mois, Berbiguier avait cessé de vivre ! Il était âgé de 55 ans.

Les Larsonneur père et fils quittèrent le professorat en 1835.

1835. — Au bas du Palmarès de cette année, il y a le *Nota* suivant :

« MM. Sillet frères n'ont pu accorder de prix pour « la clarinette, le cor et le trombone, à cause du petit « nombre d'élèves qui apprennent ces instruments ».

« Une mention honorable, bien méritée, est accordée « à tous les élèves qui chantent dans les chœurs ».

Les frères Sillet professèrent pendant une certaine période d'années. Celui qui était chargé des instruments de cuivre resta en place jusqu'en 1841 ; son frère, professeur de flûte, est inscrit jusqu'en 1851. Ce dernier a laissé une *messe* gravée écrite pour les voix et l'orgue ; elle a quelques mérites.

Sillet (Jean-Baptiste-Napoléon) naquit à Boulogne-sur Mer, le 9 juin 1809. — Fils d'un officier de la Garde Impériale, sous Napoléon Ier, venu à la suite des événements politiques se fixer à Pont-Levoy, ce soldat de l'Empire entra comme professeur d'italien et de musique au Collège de cette ville, alors très florissant. Il était italien et portait le nom de *Silleti* ; il le francisa en se faisant appeler *Sillet*.

Le jeune Sillet fut donc élevé au Collège. Son éducation musicale fut dirigée d'abord par son père et ensuite par le célèbre professeur de flûte Berbiguier, lauréat du Conservatoire de Paris.

En 1827, engagé volontaire à 18 ans, à sa sortie du Collège, il fut incorporé dans un régiment de ligne caserné à Paris.

Avec ses aptitudes musicales il fut distingué par le chef de musique qui lui donna tout d'abord à jouer le fifre et plus tard, la petite flûte.

Son père étant mort en 1832 et lui, devenant fils aîné de femme veuve, fut renvoyé dans ses foyers et revint à Pont-Levoy en 1833. On le nomma de suite professeur à l'Ecole ; il se maria en 1835.

Son professorat comprenait le cor et les instruments

à vent qu'il enseigna jusqu'à l'année 1863. A cette époque, il prit sa retraite et se fixa dans sa maison à Pont-Levoy, mais donna encore des leçons pour se distraire.

Le 15 novembre 1868, M. Sillet, dénommé *ancien professeur*, publia *une messe à 3 voix* avec accompagnement d'orgue.

Malgré la pratique des instruments à vent, il aborda également le violon, la flûte, la clarinette et même, à l'âge de 50 ans, il eut la volonté d'apprendre à toucher le piano et forma — dit-on — des élèves.

Pendant plus de 40 ans, ce fut lui qui dirigea la musique militaire de l'établissement. Ce maître composa une quantité prodigieuse d'exercices, de marches, de morceaux de toute sorte.

En 1877, âgé de 68 ans, son nom figure encore parmi les professeurs de l'Ecole, au titre de « *professeur de piano pour le 4me Cours* » (enfants).

Agé de 82 ans, il mourut dans sa maison, située dans le bourg de Pont-Levoy, le 21 décembre 1891.

(Notes fournies par son fils).

Il serait fastidieux de donner des aperçus sur chaque professeur qui enseigna au Collège, d'autant que les renseignements sérieux font presque complètement défaut.

Nous nous bornerons à indiquer, dans les tableaux ci-contre, le nom de chacun d'eux avec la date de leur entrée et la qualification des instruments qu'ils professaient.

Parmi eux, il est un nom que nous avons tiré de l'oubli en lui consacrant une notice biographique ; c'est celui

de *Alfred-Pierre-Ferdinand Letacq* (1) (1813-1888), né à Paris le 31 mai 1813, il apprit le violoncelle au Conservatoire, sur lequel il obtint un talent fort appréciable.

A la mort de Hus-Desforges, il fut accepté pour le remplacer comme professeur à l'Ecole de Pont-Levoy; il y resta jusqu'en l'année 1856 où une terrible maladie l'obligea à cesser ses fonctions.

Il eut le bonheur de former un brillant élève, Léon Jacquard, fils du tailleur de l'Ecole, qui devint un admirable virtuose et professeur au Conservatoire de Paris.

Letacq mourut à Créteil, près Paris, le 28 mai 1888.

De 1844 à 1852, il y eut aussi un professeur de musique vocale et de piano, M. *Dessane*, qui eut quelque relief. Il devint ensuite organiste à Paris où il mourut.

Il a laissé des compositions de musique religieuse, chœurs et morceaux d'orgue, assez estimés. Une messe de *Requiem*, écrite à grand orchestre, a été gravée et a obtenu le suffrage des bons musiciens lorsqu'elle fut exécutée dans la paroisse où il était organiste.

De 1852 à 1855, l'Ecole posséda un professeur de piano et maître de chapelle, du nom de *Muller*. Sous ce nom d'emprunt se cachait, paraît-il, un personnage de haute naissance. C'était un ex-colonel autrichien, portant le titre de Prince de Kovatchich et Neuzina, neveu de l'Archevêque d'Agram ; il avait été obligé de fuir à la suite d'un duel et réduit à donner des leçons de piano sous le nom de Muller. (*Pont-Levoy pendant la période révolutionnaire*, par F. Hû, page 16. — Bordeaux, 1907).

M. *Claudel*, qui devint professeur de cor et instruments

---

(1) *Alfred Letacq*, par Jules Brosset, Imp. Migault, 1908.

de cuivre de 1843 à 1855, était un véritable artiste. Il jouait supérieurement le cor ; nous avons relevé son nom comme soliste, dans plusieurs Concerts donnés à Blois par la *Société Philharmonique*. Ses contemporains faisaient grand cas de son talent. Après le vénérable *Letacq* et son successeur *Duquesnoy*, qui avait un certain talent et une belle habileté comme professeur de piano et de violoncelle, on donna la place à un italien, maître *Ruggiero*.

Par une chaude journée de mai 1862, on vit apparaître sur la route de Montrichard, une voiture de paysan, chargée de toutes sortes d'ustensiles de ménage, chaises, table, bois de lits, couvertures, casseroles, etc... et huchés au-dessus de tout cela, une femme et une grande fille, accrochées tant bien que mal aux ridelles de la voiture.

A pied, marchait le père de cette caravane, devisant avec le conducteur, vieux vigneron de Montrichard, qui avait consenti à mener tout cet attirail jusqu'à Pont-Levoy.

C'était le nouveau professeur de piano, *il maestro Ruggiero*, qui faisait son entrée à l'Ecole. — Entrée sensationnelle qui, on peut le croire, remua maîtres et élèves. Ebaubis d'un pareil spectacle, le Directeur et les professeurs n'en pouvaient croire leurs yeux et cependant, sous ces dehors quelque peu misérables, c'était un maître artiste qui arrivait parmi eux.

De 1862 à 1878, ce pacifique italien fit de bons élèves en l'art de jouer le piano (1).

---

(1) Transcrivons une plaisante anecdote concernant notre artiste.

Dans les séances de musique de l'Ecole, Ruggiero jouait l'alto

Le père Ruggiero, mourut subitement à 9 heures du matin le jour de Pâques ; il se disposait à venir à l'École pour faire sa partie à l'orchestre, à la grand'messe.

Un certain professeur de violon, nommé *Lepoivre*, enseigna pendant 13 ans, de 1838 à 1851.

François Cauchie, qui fut si longtemps professeur de violon à Blois, entra à l'École, en cette qualité, de 1858

à cordes. Il possédait un instrument — très bon de facture puisque cet alto était un italien de grande marque — dont la propreté laissait autant à désirer que la tenue de son possesseur ; c'était à peine si l'on osait y toucher et le prendre pour l'examiner ou le jouer !...

Edmond Langlois, qui dirigeait l'orchestre comme professeur de violon, outré de ce peu de soin, s'imagina de nettoyer cet alto, à l'insu du bonhomme, et, pour cela faire, un beau jour que Ruggiero avait laissé l'instrument dans son étude, Langlois ne trouva rien de mieux que d'imbiber d'alcool un chiffon et de frotter dur et ferme tout le meuble, afin d'enlever la crasse invétérée qui formait une croûte épaisse sur tous les côtés. Mais, ô stupeur !... le vernis primitif, fait lui-même à l'alcool, s'écaillait au fur et à mesure du nettoyage et ce fut un lavage lamentable qui apparut aux yeux consternés de maître Langlois. — Que faire en pareille circonstance ? La situation était franchement délicate ! Quel tapage allait faire le méfiant italien à la vue du sapin quasi blanc qu'était devenu le précieux alto ?

Langlois réfléchit : « Euréka ! » dit-il, j'ai trouvé !... Vite, il vole à la pharmacie de l'École, demande une fiole de *teinture d'iode*, retamponne à nouveau son chiffon et étale une large couche de ce colorant liniment sur toutes les parties de l'instrument, lequel, sous cette friction étrange, — que les maîtres luthiers n'avaient, certes, point imaginée — retrouve les beaux tons mordorés et rosés de sa jeunesse.

Ruggiero remercia son collègue, du nettoyage qu'il avait fait, mais ignora toujours par quel procédé l'alto avait retrouvé ses vivifiantes couleurs.

On n'a jamais su si cette façon de redonner de l'éclat à un vernis, ajouta ou retrancha de la sonorité au corps de l'instrument ?... Le procédé employé, d'une originalité peu banale, méritait bien une mention dans ces notes concernant l'italien, professeur de piano, maître Ruggiero.

à 1861 (1). Il était venu à Pont-Levoy sous les auspices de Duquesnoy.

Langlois enseigna le violon et les instruments de cuivre de 1864 à 1877.

Chanat, violoniste, bon professeur et qui eut de nombreux élèves, vint d'abord de 1852 à 1854 ; après une longue absence, il revint à l'Ecole de 1878 à 1886.

Bernardel, violoncelliste, qui était quelque peu sourd, séjourna à Pont-Levoy de 1873 à 1887, et Alfroy, violoniste, de 1887 à 1904.

Parmi les professeurs de piano, qui eurent un certain mérite, nous pouvons citer :

Léonce Rabillon, 1843, Dessanne, 1845 à 1851, Aubéry du Boullay, 1856-1871, Collmann, 1872-1874, Gonse, 1874-1882, Paul Godefroy 1878-1883, qui devint organiste de la Cathédrale de Blois et professeur et mourut en février 1888, et Jurion, 1884 à 1897 ; il était 1er prix d'orgue au Conservatoire de Bruxelles.

---

(1) *Francois Cauchie*, Directeur de la Société Philarmonique de Blois, de 1863 à 1906, par Jules Brosset (1909).



Liste des Professeurs de Musique

DE L'ÉCOLE DE PONT-LEVOY

Professeurs de Violon

1772 MM. Laurent et Chezelle.

1786 M. Bonnet (violon et violoncelle), jusqu'en 1793.

1787 MM. Chezelle, père et fils, jusqu'en 1827.

1831 M. Roussellon (1831 à 1834).

M. Larsonneur fils (1831 à 1837).

En 1833, deux professeurs de violon, *Joye* et de *Vignaus*, enseignent pendant cette année seulement.

1838 M. Lepoivre (1838 à 1851).

1852 M. Chanat (1852 à 1854).

1855 M. Payen (1855 à 1857).

1858 M. Cauchie (1858 à 1861).

1862 M. Ruggiero (violon et basse, par intermittence) (1862 à 1872).

1864 M. Ed. Langlois, jusqu'en 1877 (adjonction des instruments à vent).

1878 M. Chanat, lauréat du Concours de composition de Paris (violon, solfège et piano), jusqu'en 1886.

1887 M. Alfroy (ex-1er violon des Concerts Colonne), jusqu'en 1904.

En 1898, il reste seul professeur de violon, violoncelle, piano, solfège et chant.

Professeurs de Musique Vocale

1772 Le sieur Gaillard.
1787 MM. Ponchard.
1810 Krug aîné.
1820 Jadin, auteur de chœurs et de romances pour pensionnats.
1824 à 1827 MM. Rousseau.
1831 à 1834 Charles Larsonneur père.
1839 à 1842 de la Gastine (maître de chapelle). En 1840 il fut aidé par M. de Folly.
1843 à 1844 Von Brinken.
1844 à 1847 Dessanne et Leredde. (Dessanne se retire en 1851).
1847 à 1857 Leredde et Muller (Leredde se retire en 1852).
1857 à 1860 Aubéry du Boullay (Leredde revient pendant un an — 1858).
1860 à 1862 Duquesnoy. (Il y a interruption de professeurs de chant de 1862 à 1872 : nous n'en trouvons pas de traces.)
1872 M. l'abbé Aubineau (pendant un an).
1873 à 1878 MM. Edmond Langlois.
1878 à 1883 Chanat et Paul Godefroy.

1884 à 1897 MM. Jurion, 1er prix d'orgue du Conservat. de Bruxelles.

1898 à 1904 Alfroy.

Professeurs de Piano

Aucun nom de professeur de *clavecin* ou de *forte-piano* n'est inscrit sur les Palmarès et les Annuaires, avant l'année 1830.

Le piano fut donc enseigné seulement lors de la réorganisation du Collège à cette époque.

1831 MM. Charles Larsonneur, père et fils.

1834 à 1838 MM. Hus-Desforges fut chargé de la 1re Division.

Ch. Larsonneur fut chargé de la 2e Division.

1839 à 1842 de la Gastine et de Folly.

1843 MM. Léonce Rabillon.

Von Brinken, maître de chapelle.

Legeay.

1844 Dessanne, maître de chapelle et Legeay.

1846 à 1851 MM. Dessanne.

1852 à 1855 Muller, maître de chapelle (ex-colonel autrichien).

1856 à 1871 M. du Boullay, maître de chapelle.

En 1864 Ruggiero fait le 2e Cours de piano, jusqu'en 1871.

1872 MM. Collmann, 1er Cours, compositeur de musique.

Ruggiero, 2e Cours.

Langlois, 3e Cours.

1873 Les mêmes professeurs et adjonction d'un 4e Cours professé par Bernardel.

1874 à 1876 Le professeur Collmann se retire ; il est remplacé au 1er Cours par Gonse ; les trois autres professeurs sont maintenus.

En 1877, le 4e Cours est fait par Sillet, qui remplace Bernardel.

1878 à 1881 Les quatre professeurs sont MM. Gonse, Paul Godefroy, Ruggiero et Chanat.

En 1882, Bernardel remplace Chanat au 4e Cours.

1883 Il n'y a plus que 3 maîtres : Godefroy, Chanat et Bernardel ; M. Gonse se retire.

1884 à 1886 Paul Godefroy étant nommé organiste de la Cathédrale à Blois, cesse définitivement ses leçons ; il est remplacé par Jurion, 1er prix d'orgue au Conservatoire de Bruxelles ; Chanat et Bernardel restent en leurs fonctions.

1887 à 1890 Jurion est chargé du 1er Cours ; le 2e Cours est fait par Alfroy, professeur attitré de violon, et le 3e Cours par Bernardel, professeur de violon et violoncelle, en titre.

De 1891 à 1897, deux professeurs sont attachés à l'enseignement du piano : Jurion et Alfroy.

Enfin de 1898 à 1904, le seul professeur pour tous les instruments (piano compris) est M. Alfroy.

Professeurs de Violoncelle

1772 MM. l'abbé Leroi.
1787 Bonnet (violon et violoncelle).

1831 à 1834	MM.	Ch. Larsonneur père.
1834 à 1838		Hus-Desforges, compositeur de musique.
1838 à 1857		Letacq.
1858 à 1863		Duquesnoy.
1864 à 1873		Letacq, pour la 2e fois.
1873 à 1887		Bernardel (1).
1887 à 1896		(Pas de professeur).
1897 à 1904		Alfroy.

---

(1) Bernardel (Charles Claude) naquit à Amsterdam, le 16 août 1839, de parents français originaires des Vosges. Un bon professeur de cette ville, M. Appi, commença son instruction musicale et les éléments du violoncelle.

En 1859, après un concours, il entra au Conservatoire de Paris, classe du célèbre Franchomme, et obtint en 1863 le 1er prix de violoncelle.

En 1866, il fut nommé professeur au Conservatoire de Dijon, où il resta jusqu'à la guerre de 1870.

Pendant cette funeste période, il se réfugia en Espagne où il resta pendant deux années.

En octobre 1872, l'Ecole de Pont-Levoy l'accueillit comme professeur de violoncelle et de piano ; il resta dans ces fonctions pendant 19 ans et quitta l'établissement en juillet 1891.

En quittant Pont-Levoy, ce bon musicien avait passé la cinquantaine, de sorte que pour vivre, il dut accepter des places plus ou moins médiocres. De nombreuses charges de famille, des placements de fonds qui ne réussirent pas amenèrent la gêne dans son intérieur.

Aujourd'hui (octobre 1906) il accepta une place de violoncelliste dans l'orchestre du paquebot « *La Provence* ».

« *C'est peu rétribué* — écrivait-il — *mais c'est un fixe sur* « *lequel on peut compter* ! »

(Lettre adressée par Bernardel à l'auteur).

Professeurs de Flûte

Nous trouvons les premières traces du professorat de cet instrument à l'École de Pont-Levoy, dans les *Palmarès* des ans VIII et IX de la République. Il est dit qu'on accorda des prix de *musique vocale, violon, violoncelle, flûte* et *clarinette,* mais le nom des professeurs de ces divers instruments n'est pas indiqué.

De même dans le *Palmarès* de l'an XIII dans lequel on inscrit, en plus, un prix de *hautbois.*

Les *Palmarès* de 1807, 1808, 1819 comportent les mêmes indications, sans noms de maîtres. Ce n'est qu'en 1820 que nous relevons celui de M. Lasnier.

En 1827, un prix de flûte est accordé, mais pas de nom du professeur ?

1831 MM. Sillet (accorde un prix de flûte).
1833 Sillet aîné, professeur de flûte et clarinette.
1834 à 1838 MM. Berbiguier, célèbre flûtiste-compositeur.
1839 à 1843 Mettez.
1844 à 1852 Sillet, chef de la musique militaire de l'École.

A partir de 1852, il n'y eut plus de professeur spécial de flûte ; les professeurs d'instruments à vent se chargèrent de ce cours lorsque des élèves se présentaient pour étudier la flûte.

Professeurs d'Instruments à vent

1787 Le sieur Girardon.
1808 à 1820 M. Krug aîné.

1824 MM. Sillet et Mauguin.
1825 à 1827 MM. Mauguin.
1831 à 1832 Sillet frères, Larsonneur fils et Landry.
1833 MM. les frères Sillet et Joye (prof. de clarinette).
1834 à 1837 MM. Sillet aîné (clarinette), Sillet jeune (cor et cornet à piston).

« En 1835, MM. Sillet frères n'ont pu accorder de prix pour la « clarinette, le cor et le trombone, à cause du petit nombre d'élèves qui apprennent ces instruments ». (Note du Palmarès).

1838 à 1839 Il n'y a plus qu'un professeur : Sillet jeune (cor et cornet).
1840 à 1841 MM. Sillet.
1842 MM. Sillet jeune (cor).
1843 Sillet jeune (cor, clarinette, cornet à pistons). Claudel (cor et cornet).
1844 Claudel reste seul.



Blois, imprimerie C. Migault et Cᵉ

DU MÊME AUTEUR

		Publié en
1.	*Henri Tournaillon,* organiste de la Cathédrale d'Orléans.	1888
2.	*Edouard Walbin,* maître de chapelle de la Cathédrale de Blois (1820-1890)	1890
3.	*Adolphe Desse,* organiste de Saint-Nicolas de Blois	1893
4.	*Le Grand Orgue de l'Église de Romorantin*	1897
5.	*Le Comte Ernest d'Espinay Saint-Luc,* compositeur de musique (1832-1897)	1897
6.	*Les Orgues de l'Abbaye de la Très Sainte-Trinité de Vendôme*	1898
7.	*La Société Philharmonique de Blois*	1898
8.	*L'Orgue et la Maîtrise de Saint-Aignan-sur-Cher*	1900
9.	*Léonard Mathieu,* organiste de la Cathédrale de Blois	1902
10.	*La Musique de la Garde Nationale de Blois*	1902
11.	*Jacques Thierry,* chantre-musicien de la Cathédrale de Blois (1763-1836)	1903
12.	*Joseph Chevallier,* maître de chapelle de la Cathédrale de Blois (1707-1760)	1903
13.	*Charles Hérissé,* maître de chapelle de la Cathédrale d'Orléans (1737-1817)	1904
14.	*L'Orgue de l'Abbaye de Bourg-Moyen de Blois*	1905
15.	*Marius Gueit,* organiste de l'église Saint-Paterne d'Orléans (1808-1865)	1905
16.	*Les Orgues de Saint-Laumer de Blois*	1906
17.	*La Musique et l'Orgue de Saint-Sauveur de Blois*	1907
18.	*Antoine Ponchard,* maître de musique à l'Ecole de Pont-Levoy (1758-1827)	1907
19.	*Alexandre Lemoine,* maître de chapelle de la Cathédrale d'Orléans, professeur au Lycée de Vendôme (1815-1895)	1907
20.	*Le Grand Orgue, les Organistes, les Maîtres de Chapelle de la Cathédrale de Blois*	1907
21.	*René Molineuf,* organiste de l'Abbaye de la Très Sainte-Trinité de Vendôme (1729-1802)	1907
22.	*Hus-Desforges,* professeur de violoncelle, et *Berbiguier,* professeur de flûte au Collège de Pont-Levoy	1907
23.	*Jacques Dauvilliers,* maître de musique de la Cathédrale d'Orléans (1755-1839)	1908
24.	*Alfred Letacq,* professeur de violoncelle au collège de Pont-Levoy (1813-1888)	1908
25.	*Joseph Bindernagel,* chef d'orchestre de la " Société Philharmonique " de Blois (1771 1807)	1908
26.	*François Cauchie,* directeur de la " Société Philharmonique " de Blois (1834-1906)	1909
27.	*L'Orgue et les Organistes de l'Église Saint-Paul d'Orléans.*	1909
28.	*Adolphe Desse,* organiste de Saint Nicolas de Blois (1818-1893)	1910
29.	*Jean-Baptiste Quesnel,* musicien Orléanais (1755-1793).	1910
30.	*François Giroust,* maître de musique de la Cathédrale d'Orléans, surintendant de la musique du Roi Louis XVI (1737-1799)	1911
31.	*Les Trois Berry,* artistes-musiciens Blésois	1912